



**Le Président de la Communauté d'Agglomération  
du Cotentin**

à

Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Communautaires

Cherbourg-en-Cotentin, le 22 mars 2024

**Nos réf :** CA n° CAC-PALE-DAG-2024-6827  
Dossier suivi par le service Vie Institutionnelle  
[vie.insti@lecotentin.fr](mailto:vie.insti@lecotentin.fr)

**OBJET : Réunion du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin**

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la réunion du **Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin** qui se tiendra le **4 avril 2024 à 18 h 00** au complexe sportif Marcel Lechanoine situé allée du stade, 50700 Valognes.

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2024

Décisions du Président rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,  
Décisions du Bureau rapportées au conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

- 1 - Evolution de la compétence santé pour la création et la gestion d'un centre de santé communautaire
- 2 - Adoption du schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables de la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Période 2024-2030
- 3 - Autorisations de Programme (AP) et Crédits de paiement (CP) - Modifications et actualisations - BP 2024
- 4 - Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) Budget principal : Aides au logement social constructions neuves Création AP N°24D00670, Aides au logement social réhabilitations Création AP N°24D00671, Fonds de concours Grand Cotentin 2026 Création AP N°24D00649, Fonds de concours fonds écoresponsable 2026 Création AP N°24D00630, PSLA Les Pieux Création - Budget annexe Transport : AP N°24D00710, Schéma directeur d'accessibilité - Agenda d'accessibilité programmée (SDA ADAP) Création AP n°24D00690
- 5 - Constitution de provisions pour créances irrécouvrables et Constitution de provisions pour gros entretien (Dragages) du budget annexe Port Dielette
- 6 - Fixation des taux de la fiscalité directe locale pour 2024
- 7 - Révision des montants de base servant à l'établissement de la cotisation minimum de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- 8 - Vote des taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2024
- 9 - Fixation du produit de la contribution gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) 2024
- 10 - Vote du budget primitif 2024 et approbation du rapport de présentation
- 11 - Octroi d'une garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL) - année 2024
- 12 - Mobilités - Tarifs Cap Cotentin
- 13 - École Supérieure des Arts et des Médias Caen/Cherbourg - Adhésion à l'Établissement Public de Coopération Culturelle - Avis de principe
- 14 - Convention pour l'intégration tarifaire des titres Cap Cotentin sur les trajets ferroviaires entre Cherbourg et Valognes
- 15 - Rapport d'activité 2023 du Conseil de Développement du Cotentin
- 16 - Délibération contrat de ville 2024 / 2030

- 17 - Avis sur l'inscription à la liste des communes dont les actions en matière d'urbanisme et d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes entraînant l'érosion du littoral
- 18 - PLH 2022/2027 - 3F Normanvie - Construction de 62 logements - Zac les Jardins de l'Agora - Cherbourg-en-Cotentin - Aide au logement social
- 19 - Garantie d'emprunt relative à la réhabilitation de 32 logements par la SA HLM les Cités Cherbourgeoises - Résidence Beauséjour - Cherbourg-en-Cotentin - Prêt de la Caisse d'Épargne de Normandie de 760 000 euros
- 20 - Terre Bleue le Cotentin - Cluster Maritime Français - Adhésion
- 21 - Adhésion à la convention cadre de coopération 2025-2040 - Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et Établissements Publics de Coopération Intercommunale
- 22 - Syndicat Mixte Régional Ports de Normandie - Modification statutaire
- 23 - Avenant n° 1 à la convention type de délégation de compétences en matière de gestion des eaux pluviales urbaines
- 24 - Pôle de Proximité des Pieux – Port Diélette – Fixation des tarifs d'outillage et droits de port 2024
- 25 - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Cotentin au sein des 3 CLI de la Manche – Modification CLI de Flamanville
- 26 - Comité Régional de la Biodiversité - Désignation de représentants
- 27 - Désignation d'un représentant au CEREMA
- 28 - Délégations de pouvoir au Bureau et au Président - Modification N° 7

Questions diverses.

**Pour des raisons organisationnelles, il vous est demandé d'être présent au complexe sportif à partir de 17h30.**

La séance du Conseil est publique et sera diffusée en direct sur la page YouTube de la Communauté d'Agglomération.

Concernant les communes qui ne disposent que d'un seul siège, je rappelle qu'en cas d'absence du délégué titulaire, le délégué suppléant ne pourra participer avec voix délibérative au conseil communautaire que si le délégué titulaire m'en a informé en complétant l'avis d'absence ci-joint.

Pour rappel, le règlement intérieur a instauré une modulation de l'indemnité, opérée en fonction de la participation effective des conseillers communautaires titulaires aux réunions. Une feuille de présence sera ainsi tenue par les services communautaires durant la séance.

La réfaction de l'indemnité n'est effectuée qu'au vu des absences non justifiées. Les motifs possibles de justification sont précisés dans le règlement intérieur .

Toute justification d'absence doit parvenir par écrit à la vie institutionnelle ([vie.insti@lecotentin.fr](mailto:vie.insti@lecotentin.fr)).

Comptant sur votre présence et dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE



## FORMULAIRE D'ABSENCE

Je soussigné(e), .....

Commune de .....

Pôle de proximité .....

membre titulaire du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin informe le Président de mon absence à la séance du Conseil Communautaire **du 04/04/2024**, pour le motif suivant : .....

.....

*(se référer aux motifs valables indiqués dans le règlement intérieur)*

En conséquence,

### **PROCURATION**

**(je n'ai pas de suppléant, ou mon suppléant / ma suppléante est indisponible (\*)**

je donne **procuration** à ..... afin de me remplacer à la réunion du Conseil de la Communauté d'agglomération du Cotentin et de prendre part à toutes les délibérations et au vote de l'ordre du jour, comme je pourrais le faire moi-même.

Fait à

Le

SIGNATURE (à faire précéder de la mention manuscrite « BON POUR PROCURATION »)

**OU(\*\*)**

### **SUPLÉANCE**

**(J'ai un suppléant / une suppléante)**

mon **suppléant/ma suppléante** ..... siège à ma place avec voix délibérative.

Fait à

le

SIGNATURE

**(\*) En cas d'absence du suppléant, le délégué titulaire a la possibilité de faire une procuration au délégué titulaire de son choix**

**(\*\*) 1 Seul choix possible**